



**PROTCOLE SANITAIRE POUR LA REPRSE DES ATELIERS – LUTTE CONTRE LA
PROPAGATION DE L'EPIDEMIE COVID 19**

1/ PREPARATION DES LOCAUX

- Les locaux de l'association ont fait l'objet d'un nettoyage/désinfection avant la réouverture des ateliers à partir du 02/10/2020.
- Après utilisation des locaux chaque intervenant nettoiera les points de contact de la salle avec de l'eau et du savon ou un désinfectant mis à sa disposition (tables, poignées, robinets, boutons, interrupteurs...)
- Des affiches rappelant les dispositions de protection sanitaire dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID 19 sont disposées dans les 2 salles de l'association GRAIND'ART. Ces affiches rappellent les informations CORONAVIRUS et les mesures pour se protéger les uns et les autres, la description des gestes barrières, l'indication du port du masque obligatoire, les conseils d'utilisation du masque (cf. annexes 0 à 5 jointes au présent protocole)
- Du gel hydro alcoolique est disponible à l'entrée des locaux,
- Les tables et chaises seront disposés de manière à respecter la distanciation physique,
- Le couvercle de la poubelle a été retiré,
- Pour faciliter la circulation de l'air, les portes de la salle N°1 et celle de la salle N°2 resteront ouvertes pendant toute la durée des cours.

2/ REGLES A RESPECTER PAR LES ADHERENTS OU VISITEURS POUR ACCEDER DANS LES LOCAUX

- Le nettoyage des mains au gel hydro alcoolique est obligatoire à l'entrée des locaux. En cas d'allergie, l'adhérent ou le visiteur aura la possibilité de se laver les mains à l'eau et au savon. Des essuie mains en papier seront disponibles,
- Le port du masque est obligatoire pour les adhérents ou visiteurs de + de 11 ans,
- Les flux entrée/sortie des ateliers devront se faire en respectant les règles de distanciation.
- Une déclaration individuelle sur l'honneur (cf. en annexe 6) devra être présentée à l'entrée de l'atelier aux référents/intervenants GRAIND'ART. Cette déclaration est conservée par l'adhérent/le visiteur ou son représentant.

1*	Ne pas avoir les symptômes du COVID-19
2*	Ne pas faire l'objet d'une procédure de dépistage du COVID-19
3*	Respecter les règles de distanciation sociale et d'isolement en cas d'hébergement d'une personne infectée par le COVID-19
4*	Ne pas avoir une température supérieure ou égale à 38°C le matin avant de se rendre à l'atelier
5*	Respecter les mesures de protection sanitaire en vigueur à l'Atelier GRAIND'ART

Le déclarant s'engage par ailleurs à respecter le présent protocole sanitaire et les prescriptions affichées. Les personnes ne présentant pas cette déclaration ne pourront pas accéder aux ateliers.

- L'accès dans les locaux est limité à 10 élèves sauf si la disposition des tables permet la distanciation physique (salle N°1).

COVID-19

**ICI, LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**



**Ensemble,
faisons bloc contre le coronavirus**

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS

**Pour tenir la maladie à distance,
restez toujours à plus d'un mètre
les uns des autres**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)

COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant**
de mettre son masque
et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever
le masque en le prenant
par les lanières



Couvrir le nez
et la bouche



Une fois posé,
ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre
dans un sac plastique et le jeter
ou s'il est en tissu, le laver
à 60° pendant 30 min

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



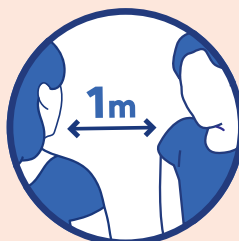
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



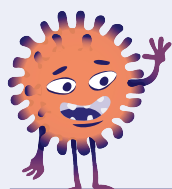
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



COVID-19



FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER



1

Lave-toi les mains
avec du savon,
très régulièrement.



2

Tousse et éternue
**dans le pli de ton
coude** ou dans un
mouchoir, et loin
de tes amis.

3

Utilise
**un mouchoir
en papier**
pour
te moucher
et jette-le
à la poubelle.



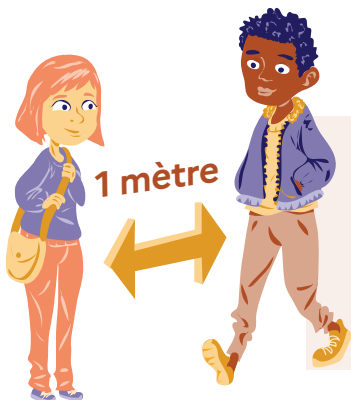
4

Pour se saluer,
**pas de câlins,
pas de bisous,
pas même
de poignées
de main.**



5

1 mètre



Respecte
une **distance
de 1 mètre**
(2 grands pas)
entre toi et
les autres.

6

Évite de toucher
ton visage (nez,
bouche, yeux).



Si tu es malade, reste à la maison.





DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

À PRESENTER AU REFERENT GRAIND'ART

NOM de l'adhérent :

PRÉNOM :

Engagement du parent si l'adhérent est mineur :

Nom du parent :

A des fins de contrôle pour les accès dans les locaux de l'atelier GRAIND'ART contre la propagation du Virus COVID-19 (Coronavirus)

Je déclare en mon nom ou celui de mon enfant :

1*	Ne pas avoir les symptômes du COVID-19
2*	Ne pas faire l'objet d'une procédure de dépistage du COVID-19
3*	Respecter les règles de distanciation sociale et d'isolement en cas d'hébergement d'une personne infectée par le COVID-19
4*	Ne pas avoir une température supérieure ou égale à 38°C le matin avant de se rendre à l'atelier
5*	Respecter les mesures de protection sanitaire en vigueur à l'Atelier GRAIND'ART

*ne pas cocher

Je soussigné(e), Mme/Mr _____ atteste sur l'honneur de la véracité de ma déclaration et m'engage à respecter le protocole de reprise des ateliers rédigé par l'association.

VISA